

CHSCTA EXTRAORDINAIRE 25 MAI 2020

Madame la Rectrice a débuté ce CHSCTA en saluant l'engagement de tous durant cette période difficile et a relevé, en le constatant lors de ses visites d'établissements, que les règles sanitaires imposées par les protocoles étaient bien respectées par les élèves.

Monsieur le Secrétaire Général a quant à lui fait un point sur l'acheminement des masques en indiquant que 20 points de livraison avaient été décidés sur l'Académie (3 en LP) et qu'une logistique était mise en place pour dispatcher vers les établissements.

Monsieur le DRH a indiqué qu'une procédure renforcée d'accompagnement des personnels était mise en place sous la forme d'une équipe mobile constituée d'une infirmière et d'une assistance sociale, afin d'être à l'écoute des personnels sur des problématiques d'ordre familial, financier, d'appréhension à la reprise d'activité...

Parmi les sujets abordés, le Médecin, conseillère technique de la Rectrice, s'est exprimé sur l'utilisation de la visière et de son efficacité sur la protection qu'elle assurait face à la transmission du virus. Elle nous a indiqué qu'elle ne concevait l'utilisation de la visière qu'en complément du masque.

Nous avons porté à la connaissance de Madame la Rectrice le fait qu'un collègue accueillait dès le 25 mai 2020 les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} SEGPA, dérogeant ainsi au protocole sanitaire en vigueur.

Monsieur le Secrétaire Général a répondu que tant que l'établissement respectait les consignes de sécurité sanitaire, et qu'un nombre restreint d'élèves était accueilli dans ces classes, il ne s'y opposait pas.

Prochain CHSCTA, 2^{ème} semaine de juin.

Pour le SNUEP-FSU, MASSIAS Jean Luc